

Grenoble, le 3 juillet 2018

RECONSTRUCTION DU COLLEGE LUCIE AUBRAC : DANS LE QUARTIER ET MIEUX SECURISE

Hier, le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, et la vice-présidente du Département chargée des collèges, Cathy Simon, ont réuni le groupe de travail¹ du collège Lucie Aubrac pour présenter les grandes lignes du projet de reconstruction. Conformément aux attentes des habitants du quartier, le futur site sera situé dans le quartier, plus accessible et mieux sécurisé.

Le nouveau collège dans le quartier et mieux protégé

Le résultat de l'enquête menée par le Département et rendu public en mars dernier avait fait clairement ressortir le souhait des habitants de voir le collège rester dans le quartier, être mieux sécurisé et proposer de nouveaux services (terrains de sport, salle culturelle, etc.).

Dans la droite ligne de ces orientations, le Département a proposé un pré-projet de reconstruction du collège au nord du parc de La Villeneuve, cette fois à proximité d'une voie de circulation, l'avenue La Bruyère.

Cette nouvelle implantation permettra de rendre plus accessible le collège et de renforcer la sécurité du site. L'établissement sera également sécurisé au niveau de ses accès.

Enfin, sont prévus l'installation d'un espace polyvalent et la présence d'un plateau sportif, qui seront accessibles aux associations du quartier.

Ce choix de terrain a été fait en accord avec la Ville de Grenoble et Grenoble-Alpes Métropole. La délimitation précise du terrain concerné ainsi que le positionnement de l'établissement sur site ne sont pas encore définis et reste à affiner.

Le collège reconstruit permettra d'accueillir jusqu'à 500 élèves sur environ 3 800 m2, pour un coût prévisionnel de 14 millions d'euros.

Un calendrier prévisionnel visant à une réouverture d'ici 2021

Le Département a lancé en juin dernier le concours qui permettra de retenir, en début d'année 2019, l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera en charge de la reconstruction du collège.

L'année 2019 sera consacrée aux études et à l'obtention du permis de construire avant une année 2020 dédiée au chantier.

¹ Parents d'élèves, professeurs, unions de quartier, Education nationale, élus locaux



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La réouverture prévisionnelle du nouveau collège est prévue pour la rentrée 2021.

Une attention particulière sera portée sur l'intégration paysagère des équipements : le Département a en effet imposé qu'un architecte-paysagiste soit associé au projet dès son démarrage.

La collectivité est également attachée à ce que ce nouvel emplacement génère le moins de nuisances possible pour les riverains, tant pendant les travaux qu'après la mise en service du collège.

Du côté de l'ancien site, le collège incendié sera déconstruit et les espaces libérés rendus à la Ville de Grenoble.

Pour Jean-Pierre Barbier : « Il est important que les habitants du quartier nous fassent part de tous leurs retours pour préciser et améliorer le projet. Il est encore temps, c'est maintenant qu'il faut contribuer avant que le projet ne soit trop avancé et bouclé »

Comment proposer des idées et faire part de requêtes pour le nouveau collège ?

Pour que le Département puisse prendre en compte les avis des habitants du quartier, il leur est possible de partager leurs suggestions auprès de :

damien.mirat@isere.fr / 06 49 92 55 25 / www.lucieaubrac.isere.fr